

## COMMUNIQUÉ

### Cours collectifs de natation ou de plongeon durant les vacances de Carnaval

Durant les vacances de Carnaval, la Ville de Sion organise des cours collectifs de natation ou de plongeon à la piscine couverte. Ces cours s'adressent aux enfants de la 1<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> Harmos, résidant à Sion et dans les environs. Les séances se déroulent le matin, entre 8h30 et 12h. En fonction de l'âge, du niveau de l'enfant et de son lieu de domicile, nous nous réservons le droit d'attribuer le groupe ainsi que l'horaire le plus adapté.

#### Dates :

- Lundi 3 mars 2025
- Mardi 4 mars 2025
- Mercredi 5 mars 2025
- Jeudi 6 mars 2025
- Vendredi 7 mars 2025

#### Catégories :

1. Nageur débutant (ne met pas la tête sous l'eau)
2. Nageur moyen (nage dans le petit bassin de 80 cm)
3. Nageur avancé (nage 12 m sans se tenir au bord, en eau profonde)
4. Plongeon débutant (saute du plongeon de 1 m et nage 20 m dans le grand bassin)
5. Plongeon avancé (plonge du plongeon de 1 m et nage 20 m dans le grand bassin)

#### Tarifs :

Le coût du cours est de **CHF 50.00** pour les cinq matinées, incluant l'entrée à la piscine pendant la durée des cours. Les chèques scolaires séduois sont acceptés (à amener à la caisse de la piscine couverte).

#### Inscriptions et paiement :

Les bulletins d'inscription pour les cours de Pâques seront disponibles dès le **4 février** sur notre site internet : [www.sion.ch/themes/41209](http://www.sion.ch/themes/41209). Les élèves séduois recevront les bulletins d'inscription à l'école.

L'inscription est effective dès la réception du paiement (virement postal ou chèque scolaire).

**Date limite pour l'inscription et le paiement des cours de Carnaval : 10 février 2025.** Passée cette date, les inscriptions ne sont plus acceptées.

Chaque participant recevra une convocation par mail une semaine avant le début des cours.

#### Prochains cours :

D'autres cours collectifs seront organisés durant les vacances de Pâques ainsi qu'en juin 2025. Pour en être informés, consultez régulièrement notre site internet ou notre application Ville de Sion. Des



renseignements peuvent également être communiqués par le secrétariat du SLF (Sports et Loisirs Facultatifs) au 027 324 12 63.

**Ville de Sion**  
**Service des sports, de la jeunesse et des loisirs**